

Compte-rendu de conseil d'école n° 1

Participants :

Cycle	Représentants des parents d'élèves :	
	Mme DELESTRE	Mme BALLARD
	Mme MERLEN	M. COURTES
	Mme LAFUYE	M. BOULAY
	Mme COUSSOT	
	Municipalité :	
	Mme DE PAULE	Mme BORTOLOTTI
	DDEN	
	Enseignants	
	Mme TORTEREAU	Mme PARIS
	Mme CARDON	Mme LEBORGNE
	Mme SABAU	M. MATHIEU
	Mme BRIAIS	
	Equipe de circonscription	
	Autre(s)	
	Excusé(e)(s)	
	Mme ALBERT (IEN)	M. MICHAUD (MAIRIE)
	Mme BARTHOLMEY (RASED)	Mme TABUTEAU (ENSEIGNANTE)
	Mme ANDRONY (APE)	Mme BODIN (APE)
	Mme DELUC FORTIN (APE)	

L'ordre du jour :

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves
Composition et attributions du conseil d'école – Modalités de délibération
Règlement intérieur de l'école
École (organisation pédagogique – cfmi – projet d'école – évaluations CP-CE1)
Sécurité (incendie – PPMS – Covid 19)
Coopératives
Sorties
Projets (journée EPS – journée citoyenne – autres)
Travaux réalisés et travaux à réaliser
Travaux salle des fêtes (APE Bourg)
Projets de l'association des parents d'élèves (APE Bourg)

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Comme signifié dans le règlement intérieur 2019/2020, elles se sont déroulées uniquement par correspondance. Sur 340 inscrits, il y a eu 216 votants soit une participation de 63,53 %. Il y a eu 207 votes pour l'APE et 9 votes blancs ou nuls. Les 8 sièges ont été attribués à l'APE.

2. Composition et attributions du conseil d'école – Modalités de délibération

La composition du conseil et les attributions ont été rappelées ainsi que la répartition des voix :

- Mairie : 2 voix ;
- Enseignants : 1 voix par classe ;
- Parents : 1 voix par titulaire ;
- IEN : 1 voix.

Les membres du conseil s'intéressent au fonctionnement de l'école et non à la pédagogie de l'équipe enseignante. Ils ont adopté que les votes se feront à mains levées, et qu'un secrétaire de séance sera désigné à chaque conseil d'école.

3. Règlement intérieur de l'école

Quelques changements ont été effectués :

- Modification des horaires des récréations ;
- Ajout d'un paragraphe concernant la crise sanitaire.

Le nouveau règlement intérieur a été adopté à l'unanimité.

4. Ecole (organisation pédagogique, CFMI, projet d'école, évaluations CP-CE1)

- **Effectifs** : il y a 203 élèves pour 8 classes, soit en moyenne 25,4 élèves par classe (46 CP, 41 CE1, 41 CE2, 38 CM1, 37 CM2).
- A partir du 2 novembre et jusqu'au 31 mai, l'école élémentaire des Varennes et l'école maternelle du Moulin accueilleront un emploi civique (M. Enzo Suzanne). Présence à l'école maternelle : mardi et vendredi ; Présence à l'école élémentaire : lundi et jeudi (soit 12 heures/ semaine/ école). L'objectif est d'aider l'équipe enseignante. Il pourra intervenir en classe (préparation d'ateliers, surveillance des temps « autonomie ») et aider au niveau des tâches administratives (gestion des absences, retard, téléphone,). Il sera sous la responsabilité de l'enseignant.
- **CFMI (Centre de Formation de Musicien Intervenant)** : L'école bénéficie d'un intervenant musicien du CFMI. Celui-ci interviendra dans les classes de Mme Tortereau (CP), Mme Sabau (CE1), Mme Briaïs (CE1/CE2), Mme Paris (CM1) et M. Mathieu (CM2).
- **Projet d'école** : Le projet d'école, valable de 2018 à 2022, s'articule autour de 3 axes :
 - axe 1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves ;
 - axe 2 : Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite ;
 - axe 3 : Engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles.

Pour chaque axe, l'équipe enseignante s'est fixée des objectifs généraux spécifiques au profil de l'école :

- axe 1 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 : Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves ;
 - Objectif 2 : Renforcer l'accompagnement et la formation des enseignants.
- axe 2 : 2 objectifs généraux :
 - Objectif 1 : Travailler autour de la justice scolaire ;
 - Objectif 2 : Prévenir le harcèlement et les violences.
- axe 3 : 1 objectif général :
 - Objectif : Permettre aux écoles d'être le lieu de vie des territoires.
- Un tableau de bord accompagne ce projet d'école. Il permet de réaliser un état des lieux de l'année 2019-2020. On y retrouve les informations suivantes (liste non exhaustive) : effectifs (192 élèves), élèves maintenus (3), demandes RASED (14), nombre de Programmes Personnalisés de Réussite Educative rédigés (16), résultats des évaluations des CP, CE1 et sixième (cf. tableau ci-dessous).

	CP	CE1	6 ^{ième} *
Acquis suffisant en français	80 %	50 %	Résultats non reçus
Acquis suffisant en mathématiques	75 %	31 %	

* résultats de l'ensemble des élèves de 6^{ième} du collège.

- **Evaluations CP/CE1** : les enseignantes de CP et CE1 ont fait passer à leurs élèves des évaluations de français et de mathématiques du 14 au 25 septembre. Les enseignantes les ont saisies par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. La correction est automatisée. Elles devraient recevoir en retour le profil de chaque élève et le profil de leur classe pour créer des groupes de besoin. Les parents vont être informés par l'enseignant des résultats de leur enfant.

En janvier 2021 (du 18 au 29), les enfants de CP seront de nouveau évalués.

En général (pour l'ensemble de l'école), l'équipe pédagogique n'a pas remarqué de grands manques au niveau des apprentissages suite au confinement, mais plutôt des difficultés à adopter la posture d'élève.

5. Sécurité (incendie –PPMS)

Au cours de l'année scolaire, des exercices Incendie et des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) doivent être réalisés (3 exercices Incendie et 2 exercices PPMS).

- Jeudi 17 septembre : premier exercice incendie.
- Jeudi 8 octobre : premier exercice PPMS. Le thème retenu était lié aux attentats. Le signal a bien été perçu, le relais a bien été effectué. Il est difficile pour les enfants de garder le silence. Le point à améliorer est la fermeture des classes : mise en place de verrous, achat de cale porte.

COVID

L'école accueille les élèves en suivant un protocole sanitaire (lavages de mains réguliers, port du masque par les enseignants, circuit de circulation pour éviter les croisements entre élèves).

Les récréations décalées ont pour but de gérer le lavage des mains qui est très chronophage. Elles ont aussi permis de baisser la « bobologie ».

2 cas de Covid avérés ont été détectés au sein de l'école qui a expérimenté les 2 protocoles mis en place par le ministère de l'éducation nationale. Il y a eu beaucoup de suspicions, dont les tests sont revenus négatifs.

L'ENT est activé pour l'ensemble des classes.

6. Coopérative

Il existe une coopérative d'école et des coopératives de classe. Chaque année, un bilan comptable est effectué. La coopérative d'école permet de faire des achats pour l'ensemble de l'école (matériel audio, jeux de société). Le solde s'élève à 1 580 euros pour ce début d'année scolaire. Chaque classe a sa propre coopérative dont le mandataire est l'enseignant(e). Celle-ci est alimentée par une partie de la subvention mairie, qui est versée sur la coopérative de l'école, les actions menées tout au long de l'année et les dons de l'APE. Elle permet de mener à bien des projets spécifiques à la classe. Cette année, aucune participation ne sera demandée aux parents.

7. Projets de classes

A cause de la situation sanitaire, il n'y aura pas de classe transplantée cette année.

Le partenariat avec la bibliothèque est également compromis ainsi que les expositions avec l'association du Moulin.

- Classes de Mme Leborgne et M. Mathieu : Solidarité Défense - Dessins aux soldats.
- 3 novembre : Spectacle « Elena au pays des 7 lunes » offert à tous les enfants par la municipalité.
- 5 novembre : Intervention « Une maison bizarre pour Balthazar » (cycle 2) + « Les inventions » (cycle 3) offert à tous les enfants par l'APE.
- Ecole et cinéma : Les classes de Mmes Tortereau, Cardon, Sabau, Paris et M. Mathieu sont inscrites. Les élèves iront voir 3 projections.
- Tous les élèves iront au musée des Beaux-Arts en novembre et décembre.
- 12 novembre : animation petit déjeuner pour tous les CP.
- 23 mars: Journée citoyenne. Le but de cette journée est de réunir tous les partenaires de l'école (ALSH, municipalité, parents) autour d'un thème. Le thème est le développement durable. Tous les spectacles ou sorties extérieures peuvent être annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

8. Travaux réalisés et à réaliser

- Peinture dans le couloir du rez de chaussée.
- Commande de nouvelles clefs pour les portes extérieures (Badge).
- Destruction de la salle des fêtes prévue semaine 45.

A prévoir :

- Cour : bitume qui se soulève
- Connexion internet : très mauvaise. L'équipe pédagogique demande s'il est possible d'avoir la fibre au niveau de l'école.
- Fuites au niveau des classes de Mme Tortereau et Mme Briaïs.
- Changement de stores.
- Mme Briaïs fait part de son besoin de matériel pour la 8^{ième} classe créée en septembre 2019.

9. Projets de l'association des parents d'élèves (APE du Bourg)

Projets :

- Projet « Photos de Classe » : en cours.
- Projet « Vente de madeleines Bijou » : en cours.
- Projet « Galette des rois » : les mots seront donnés avant les vacances de Noël.

L'APE a demandé aux enseignants de lui faire une liste de matériel dont ils auraient besoin.

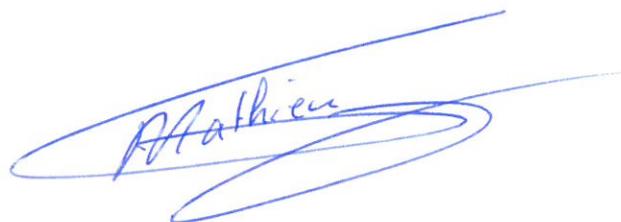
Date des prochains conseils d'école : mardi 16 février et lundi 7 juin 2021.

Fait à Veigné, le 08/11/2020

Le Secrétaire de séance :
Delphine DELESTRE



Le Président du Conseil d'École :
Bruno MATHIEU



**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DES VARENNES**
RUE PRINCIPALE
37250 VEIGNÉ
02 47 26 22 44